

NÉGOCIATIONS – LE POINT SUR LA FIN DE SEMAINE

Les pourparlers entre le STTP et Postes Canada se sont poursuivis au cours de la fin de semaine. Notre équipe de négociation a rencontré l'employeur pour aborder deux enjeux majeurs.

Les pourparlers du samedi 2 novembre ont porté sur le programme d'assurance-invalidité de courte durée. Malheureusement, l'employeur s'est montré peu disposé à tenir compte de notre revendication consistant à inclure aux conventions collectives 10 jours de congé pour raisons médicales et 7 jours de congé pour raisons personnelles. Postes Canada campe sur sa position d'inclure 13 jours de congé pour raisons personnelles, ce qui ne représente aucune amélioration par rapport aux dispositions actuelles.

Le dimanche 3 novembre, les discussions ont porté sur la livraison de fin de semaine, notre priorité étant de faire en sorte que celle-ci ne compromette pas les itinéraires réguliers à plein temps le reste de la semaine. Or l'employeur ne nous a pas convaincus que son plan protégera notre travail en semaine, son principal intérêt étant vraisemblablement d'obtenir la « flexibilité » qu'il désire pour livrer les colis au plus bas coût possible.

Le STTP n'a pas encore remis d'avis de grève à Postes Canada ou au ministre du Travail, mais s'il n'y a pas de réel progrès à la table de négociation, nous n'hésiterons pas à passer à l'étape suivante.

Votre équipe de négociation reste à la table et travaille d'arrache-pied pour décrocher des conventions collectives qui répondent à nos préoccupations et aident Postes Canada à élargir ses activités. Nous savons tous que les meilleures conventions collectives sont issues de la table de négociation.

Le comité de négociation remercie les membres de leur énorme soutien. Vos encouragements ne passent pas inaperçus.

Solidarité,



Jan Simpson
Présidente nationale

